

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS:

Elus municipaux : Annick DEFAYE (Co-Présidente Élu(e)), Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Franck MICHEL, Jacques TAPIN.

Membres conseil de quartier : Marylène FOURNIER (Co-Présidente Habitante), Jean-Jacques ACHARD, Philippe AUBINEAU, Monique BALIROS-PAIN, Michel BARRE, Marc BILLARD, Joël CHATE, Claude DUCORNETZ, Arlette ESTOUP, Dominique FAUCHER, Eric FOUCAUD, Stéphanie GILA, Gérard GOY, Marie-Joseph GOY, Magali HAUTENAUVE, Marie-Paule MILLASSEAU, Régis MOINARD, Marie-Françoise PRONOST, Laurent SARRAUD, Claudette SIMONNET, Christine UBERTI, Francis VACKER, Pierre VALENTIE, Michèle VALIN, Roselyne VILLEMUR, Thierry WELTER.

Excusés : Elyette AMIOT, Odile HILLERET-MENARD, Thierry HOSPITAL, Bernard PENICAUD, Valérie POINT, Stéphane RAYNEAU, Pascale RIVAUD, Jean-Claude SIGOIGNE, Josiane THIELL-DABBERT.

Absents : Marie-Cécile BALOGE, Sylvie BAULT, Dominique CLOUZEAU, Erwan DOITTEAU, Dominique FORT, Estelle LACAYRELLE, David PICARD, Viviane PIQUEREAU, Claude RAYMOND, Thierry SEGURET, THOMMEROT Denis.

Agents municipaux : Bénédicte GABRIEL, assistante des conseils de quartier, Direction Vie participative.

Public : 15 personnes, 2 journalistes.

Rappel de l'ordre du jour :

1/ Bilan de l'activité du conseil de quartier

- Réalisations et projets
- Retour sur les questions posées lors des conseils de quartier (fiches de proximité)
- Point sur le budget

2/ Les prochains temps forts des conseils de quartier

- "Vélorution" : le 20 juin, tous à vélo !
- Information sur la piétonisation
- "Repas partagé en centre-ville"

3/ Perspectives d'actions du conseil et définition des priorités 2010

1/ Bilan de l'activité du conseil de quartier

1/ Réalisation et projets

1/ Projet « Aire de jeux de Massujat »

Lors du dernier conseil de quartier, les conseillers ont voté une participation financière à hauteur de 90 000 € pour la réalisation du projet (soit la moitié du budget du projet qui s'élève donc à 180 000 €) sur les crédits d'investissement alloués par le Conseil Municipal.

Annick DEFAYE indique que le bureau d'études Espaces verts de la ville est actuellement à la phase d'élaboration du dossier de consultation des entreprises.

Le groupe de travail rappelle que les réflexions et la mise en œuvre du projet ont démarré il y a environ 4 ans. Dans le travail, il a été rapidement envisagé de réfléchir à l'implantation d'une aire de jeux « inclusive », c'est-à-dire qui n'exclut aucun handicap. Le projet a été réalisé en collaboration régulière avec le bureau d'études Espaces verts de la ville et un groupe de travail élargi composé d'associations thématique handicap, d'assistantes maternelles, de représentants des écoles à proximité,...

Ce projet constitue la première tranche d'un aménagement envisagé en 3 phases, les 2 suivantes consisteront à réaliser une aire de jeux pour les 6-12 ans, puis à aménager un terrain pour les plus de 12 ans et à assurer des continuités de pistes cyclables sur la zone de Massujat vers la rue de Romagné.

2/ Mise en accessibilité du bassin d'orage – avenue de Limoges / rue G. Lasseron

Cette demande, qui provenait du Foyer de vie des Genets, a été relayée par le Conseil de quartier en 2007 : Il avait été demandé de faciliter l'accès à ce site qui se situe à côté du foyer pour les personnes à mobilité réduite (le Foyer en héberge de nombreuses).

Le Conseil de quartier a participé au financement intégral du projet, à hauteur de 20 000 €. Les travaux se sont terminés récemment, après avoir été mis en attente, pour des raisons d'indisponibilité de l'entreprise.

3/ Restructuration de l'accueil du Centre Socioculturel des 2 Champs

A la demande du Centre socioculturel des 2 Champs, le bar a été démonté et un accueil fermé a été installé. L'accueil est maintenant séparé du reste du hall d'entrée, permettant une éventuelle confidentialité pour l'accueil des personnes. Le Conseil de quartier a financé l'intégralité du projet qui s'élevait à hauteur de 10 000 €.

4/ Projet de la commission Ecologie urbaine : « Poussons la barrière... »

Le projet « Poussons la barrière du jardin du voisin » a été organisé par les membres du groupe de travail Ecologie urbaine du Conseil de quartier, dimanche 7 juin dernier, de 15h à 20h. Des photos de l'événement sont projetées.

73 visiteurs se sont rendus dans les 10 jardins ouverts pour la manifestation, les organisateurs ont distribué une cinquantaine de « kits jardins écologiques » (documentation, conseils, graines,... sur la culture écologique des jardins).

Bilan de l'événement :

- Cet événement a permis de belles rencontres, des échanges riches. Des contacts ont été pris au foyer des Genets pour poursuivre les échanges.
- La presse locale s'est fait le relais en amont et à la suite de l'opération.
- Le groupe de travail se pose la question de changer la période de l'opération si celle-ci est renouvelée, pour en choisir une meilleure en terme de floraison, de culture maraîchère...
- Cette action a permis de prouver que les conseillers de quartier peuvent mettre en place des animations au sein du quartier avec un peu de bonne volonté et un budget infime.
- Cette première expérience donne de nouvelles idées au groupe de travail qui souhaite proposer un « troc-plantes » sur la période octobre – novembre.

Réactions des conseillers et du public :

- Franck MICHEL indique que le Syndicat des Eaux du Vivier, dans son projet de reconquête de la qualité de l'eau et de lutte contre la pollution, les pratiques de jardinage sont observées de près, la pollution de l'eau provenant aussi de la manière dont les

particuliers mènent leurs cultures dans leur jardin. Ce type d'opération de sensibilisation à la culture biologique dans les jardins individuels à un grand intérêt pour maintenir une bonne qualité de l'eau.

- Cette action était très intéressante, elle a apporté convivialité et a été créatrice de lien social au sein du quartier.

5/ Groupe de travail « Vie quotidienne »

Le groupe de travail fait le bilan de cette première année d'activités :

- Les membres ont été à l'origine de plusieurs demandes d'intervention sur des « dysfonctionnements » au sein du quartier (problème d'éclairage public, demande d'implantation de passages piétons pour sécuriser certains secteurs,...)
- Le groupe de travail a fait des demandes d'abribus à proximité des 2 lycées du quartier (arrêt Jean Perrin, devant le lycée professionnel Gaston Barré, arrêt Paul Guérin et arrêt Champommier) et de poubelles à plusieurs endroits (Square Berthollet, devant le lycée professionnel G Barré et rue du Fief Joly, à proximité du n°177), dans le but d'améliorer le cadre de vie des habitants et usagers du quartier.

Concernant cette demande, Jacques TAPIN ajoute que dans le cadre de la reconfiguration du Plan de Déplacement Urbain piloté par la CAN, plusieurs restructurations des lignes de bus sont prévues, les conseillers de quartier seront informés et associés sur les réaménagements.

- Une réflexion a été engagée sur la mise en valeur et la communication autour de la Mairie de quartier dans l'objectif de la faire connaître des habitants de Goise-Champommier-Champclairot.
- Enfin, une demande des jeunes du quartier, relayée par le groupe de travail, d'installer de tables de ping-pong en dur sur les aires de jeux de Champommier, de Champclairot et au bassin d'orage avenue de Limoges a été effectuée. La réponse des élus qui indiquait que ce type d'aménagements est très rapidement vandalisé ou détérioré et ne peut ensuite plus servir, n'a pas satisfait la commission.

Il est proposé par Annick DEFAYE de relancer le projet en prenant contact avec les centres socioculturels qui disposent à proximité de leur site de ce genre d'équipements et de demander s'ils sont utilisés, détériorés,...

Réactions des conseillers et du public :

- Dans le cadre des assises du sport, il a été précisé que des équipements de loisir et sports seraient mis à la disposition des jeunes des quartiers. L'idée des tables de ping-pong pourrait être reprise avec cet objectif.
- Rue Jean Chaptal, le stationnement des lycéens est problématique.

Annick DEFAYE répond que l'espace public à proximité des habitations n'appartient pas exclusivement aux riverains, que tout usager peut y stationner son véhicule. Cependant, la municipalité peut intervenir dans les cas où des véhicules sont mal stationnés ou gênent la circulation dans la rue.

6/ Groupe de travail « Zone de circulation apaisée Plateau de Champommier »

L'activité de ce groupe de travail est en attente d'un rendez-vous avec les techniciens de la Direction des espaces publics. Lors de la dernière rencontre, en novembre dernier, il avait été proposé de lancer une étude de 50 000 € sur le plateau de Champommier (sous réserve du vote de cette étude au budget primitif municipal).

Les conseillers de quartier ont confirmé, à la suite de cette rencontre, qu'ils ne souhaitent pas réaliser une telle dépense. Ils préfèrent en effet engager une réflexion sur des aménagements plus légers et sur un travail relationnel avec les lycéens qui viennent chaque jour sur le plateau de Champommier, et les habitants du quartier.

Réactions des conseillers et du public :

- *Il est rappelé que l'existence de 2 lycées et la présence des lycéens sur le quartier doivent être considérées comme une chance.*
- *Il pourrait être envisagé un comptage des véhicules sur plusieurs rues.*
- *Le plateau de Champommier et la rue des Fiefs souffrent d'une circulation trop dense et de la vitesse des véhicules. Pourquoi la municipalité n'a-t-elle pas aménagé la rue des Fiefs avec des ralentisseurs, solution efficace pour casser la vitesse ?*
- *Il existe également des problèmes de stationnement sur ce secteur.*

Annick DEFAYE répond que les inquiétudes ont été notées. Il serait judicieux de travailler sur la notion de partage de l'espace et de respect des autres sur la route : la rue doit être partagée par les voitures, mais aussi par les piétons et les vélos. Avec la mise en place de la piétonisation dès le 27 juin prochain, et avec l'implantation des zones de rencontre où le piéton devient prioritaire sur tous les autres modes de déplacements, les mentalités et les comportements vont évoluer.

- *Avant d'attendre les évolutions résultant de la piétonisation, il est urgent de trouver des solutions pour limiter la vitesse sur ces rues. Il serait intéressant de mettre en place une éducation sur les modes de déplacements, depuis le plus jeune âge, sans pour autant stigmatiser la jeunesse.*

Jacques TAPIN indique que plusieurs actions sont envisageables :

- d'abord par une intervention technique et l'aménagement des voies (dans le cadre d'un travail en collaboration avec les conseillers de quartier), mais la pose de ralentisseurs ne résout pas toutes les difficultés rencontrées. De plus, elle est une gêne importante pour les bus qui circulent fréquemment dans cette zone (TAN et RDS).
- ensuite lorsque les limites sont dépassées par les usagers, la municipalité peut mettre en place la répression en verbalisant les contrevenants (stationnement sauvage).
- Enfin, en parallèle, il peut être mis en place des actions pour sensibiliser le public lycéen aux conduites à risques. Certes, les automobilistes qui ont des comportements dangereux ne sont pas tous lycéens, mais leur présence dans le quartier est importante à certains moments de la journée.

Annick DEFAYE précise que les services de la Direction des espaces publics vont être recontactés pour relancer le groupe de travail.

Annick DEFAYE s'étonne qu'aucune école du quartier ait mis en place un pédibus, moyen qui permettrait de limiter le nombre de voitures sur le secteur à certains moments de la journée notamment et de faire évoluer les comportements des automobilistes sur les chemins qui mènent aux écoles.

Certains conseillers impliqués dans les écoles de Goise-Champommier-Champclairot indiquent que la réflexion est en cours mais que le problème de disponibilité des parents d'élèves met en souffrance le lancement et la continuité du projet. Il serait peut-être intéressant de faire appel aux grands-parents, aux voisins, aux personnes retraitées, disponibles dans le quartier pour pallier le manque d'accompagnateurs.

Marylène FOURNIER propose de travailler cette mise en place avec le groupe de travail « vivre ensemble ». La disponibilité de certains habitants qui ne soient pas des parents, voir des retraités, des lycéens pourrait être une solution.

7/ Groupe de travail « Vivre ensemble »

Le groupe de travail a vu le jour il y a quelques mois, dans le but de répondre au besoin de créer du lien entre les habitants du quartier, les jeunes et les personnes âgées, les lycéens et les habitants,...

3 thématiques orientent les activités du groupe, qui souhaite travailler en partenariat avec les 2 centres socioculturels qui mènent déjà des actions dans ce sens :

- mettre en place des animations autour de la lecture
- réfléchir à la prise en compte des aînés dans le quartier et mettre en place des actions pour leur bien-être. La question à laquelle le groupe de travail se heurte actuellement réside dans le recensement de ces personnes afin d'établir un contact et connaître leurs besoins.
- Le groupe de travail a pris contact avec les animateurs culturels des lycées Gaston Barré et Paul Guérin. Dans ce contexte, un premier projet en lien avec le centre socioculturel des 2 Champs est envisagé pour la fête de Noël. Une première réunion a lieu fin août.

Réactions des conseillers et du public

- *Une question concernant les relations avec les 2 centres socioculturels a été soulevée, et plus particulièrement avec le CSC des Chemins Blancs de Goise-St Florent. La Maison communale de la citoyenneté de Goise est rattachée au Centre socioculturel de St Florent, élément qui complique parfois les relations étant donné que le conseil de quartier est actif sur Goise, Champommier et Champclairot.*

Certains conseillers de quartier, impliqués au sein du conseil d'administration retracent brièvement l'historique de la création de la Maison de Goise qui remonte à une dizaine d'années.

Il est rappelé que les CSC sont avant tout au service des habitants et que l'existence de 2 structures sur Goise-Champommier-Champclairot doit être considérée comme une opportunité, les actions menées par le Conseil de quartier en matière d'animation de la vie sociale, ont tout intérêt à s'appuyer sur les ressources des 2 CSC. Il s'agit donc de dépasser les frontières pour travailler ensemble ; lorsque les projets vont dans le même sens.

- *Il est également évoqué les difficultés rencontrées par les membres du groupe de travail pour mettre en place une communication en destination de l'ensemble des habitants du quartier.*

Il est proposé d'utiliser régulièrement les crédits de fonctionnement ou le Vivre-à-Niort pour assurer une meilleure diffusion des informations.

Jacques TAPIN rappelle que l'expérience à Goise-Champommier-Champclairot de l'insertion d'une information sur le projet des jardins écologiques dans le Vivre-à-Niort est positive et qu'il sera intéressant de la renouveler.

2/Retour sur les demandes réalisées (fiches de proximité)

1/ Sécuriser les cheminements piétons aux abords de la rue Ste Catherine

La demande d'implantation d'un passage piéton rue Ste Catherine a été réalisée au niveau de la rue André Texier. La régie voirie a également prévu des travaux de réalisation de 3 passages piétons, 2 en traversée de la rue Sainte-Catherine, au niveau de la rue F. Gaillard, 1 en traversée de la rue de Champclairot.

2/ Créer un cheminement piétons sécurisé, rues F. Gaillard et l'Abbé de l'Epée

La demande de créer une ouverture dans le mur qui sépare les rues F. Gaillard et A. de l'Epée a été transmise au service urbanisme. Il s'agit d'une simple ouverture du muret pour permettre un accès piéton et cycliste, dont le cheminement sur la rue V. Haüy est dangereux. Il est toutefois important de prendre en compte le caractère privé de la rue F. Gaillard dans ce projet.

Un conseiller habitant de la rue F. Gaillard évoque la réticence des riverains de la rue F. Gaillard concernant ce projet, alors que les habitants de la rue l'Abbé de l'Epée y sont favorables.

3/ Installer une nouvelle signalétique pour la Mairie de Quartier

La proposition d'implantation d'une nouvelle signalétique aux abords de la Mairie de quartier a été prise en compte dans la mise en place d'un marché sur la mise à jour de la micro-signalétique pour l'ensemble de la ville.

Il est proposé, en parallèle à cette demande de rédiger une fiche de proximité pour l'installation du panneau de signalisation (un côté terrain de basket et un côté piscine) et d'un tableau d'affichage sur la mairie. Une fiche de proximité est élaborée. Les conseillers sont d'accord pour participer au financement de la demande sur les crédits du quartier.

Il est demandé également de fermer les grilles de la Mairie de quartier pour éviter que les enfants qui veulent récupérer leur ballon qui s'échappe ne se retrouvent sur la rue de la Perche.

4/ Aménager la rue Pierre Chantelauze

La demande d'aménagement de la voirie pour sécuriser un cheminement piéton et cyclable du stade Pissardant au Chemin du Fief Joly a été transmise à la Direction des Espaces Publics.

Franck MICHEL se permet d'indiquer les difficultés que rencontre la municipalité pour faire respecter le cahier des charges aux lotisseurs, la demande d'aménagement de cette rue étant notamment liée à la livraison d'un lotissement au milieu de cette rue.

5/ Implanter des abribus

La demande d'installation d'abribus au niveau des 2 lycées (arrêts Lycée Paul Guérin, Champommier et Jean Perrin) a été effectuée auprès de la CAN.

6/ Installer des poubelles

La demande d'installation de poubelles a été effectuée ; au niveau du square Berthollet, la poubelle est installée. Il reste les demandes pour les poubelles aux arrêts de bus devant les 2 lycées.

Il est ajouté à la liste l'implantation d'une poubelle à proximité du n° 177 de la rue du Fief Joly (lieu de passage pour les lycéens entre le supermarché et les lycées).

3/ Point sur le budget

En matière d'investissements, il reste 10 000 €, qui pourront notamment servir à l'installation de la signalétique supplémentaire et le tableau d'affichage à la Mairie de quartier.

En terme de fonctionnement, aucune dépense n'a été réalisée. Jacques TAPIN indique que le projet du groupe de travail « Vivre ensemble » avec les 2 lycées et les 2 CSC pour la fête de Noël pourra être financé sur ces crédits.

Il est également précisé que les crédits non utilisés sur l'année 2009 ne sont pas reportables, pour être utilisables en 2009, les sommes doivent être engagées avant la fin de l'année.

2/ Les prochains temps forts des conseils de quartier

1/ Samedi 20 juin : « Vélorution à Niort » : Tous à vélo !

A l'initiative de la commission animation du Conseil de quartier du Clou-Bouchet, il est proposé aux conseillers de quartier et aux habitants de la ville de Niort de participer à la Vélorution samedi 20 juin.

Il s'agit d'un événement pour mettre en valeur les déplacements urbains à vélo et inverser le rapport de force vis-à-vis de la voiture.

Le rendez-vous est donné, pour le quartier de Goise-Champommier-Champclairot, à 10h, devant le lycée Paul Guérin.

Annick DEFAYE indique que cette journée est également celle des 15 ans de la fanfare du SNOB (Service Niortais des Oreilles Bouchées) et de l'inauguration du futur Centre National des Arts de la Rue qui s'implantera prochainement aux anciennes usines Boinot. De nombreux spectacles se dérouleront toute la journée en centre-ville.

2/ Samedi 27 juin : lancement de la piétonisation

Annick DEFAYE rappelle le lancement de la piétonisation samedi 27 juin prochain, avec l'agrandissement du secteur piétonnier de la ville. Des plaquettes sont mises à disposition des conseillers et du public, elles donnent de manière synthétique les changements qui vont se produire en terme de déplacements (avec notamment la mise en place d'une navette de bus gratuite dans l'hyper-centre), de stationnement,...

3/ Samedi 27 juin : invitation à un apéritif et à un repas partagé

A l'occasion de la piétonisation, les conseillers de quartier du Centre-Ville invitent l'ensemble des conseillers de quartier de la ville à venir participer à un apéritif rue Victor Hugo, suivi d'un repas partagé sur le parvis des halles, moyen de participer à ce changement dans la cité.

3/ Perspectives d'actions et définition des priorités 2009-2010

Plusieurs idées sont lancées par groupes de travail.

1/ Ecologie urbaine

- 2010, c'est l'année du lancement du Festival de la Diversité biologique et culturelle, le groupe de travail souhaite se saisir de l'opportunité et fait appel à toutes les personnes intéressées.
- Les membres évoquent à nouveau l'idée de leur projet de « troc-plantes » en novembre. Il leur est indiqué que le CSC des Chemins Blancs de Goise-St Florent organise un festival sur ce thème du 6 au 23 novembre et qu'il serait judicieux de trouver une synergie entre ces 2 projets.
- Franck MICHEL indique que l'année 2010 est également une période de révision du Plan local d'urbanisme : il s'agit de redéfinir les règlements des zones à construire et de décider des futures orientations. Pour répondre à une question, Franck MICHEL précise que le patrimoine et sa mise en valeur n'est pas intégré dans cette révision, cet aspect est intégré dans la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) qui ne s'étend qu'au centre-ville et jusqu'à la coulée verte.

Franck MICHEL souhaite associer les conseillers de quartier à la réflexion, notamment sur l'aspect de prise en compte de l'environnement dans les constructions et aménagements, l'éco-habitat,... et propose une intervention sur ces thèmes lors d'un prochain conseil de quartier.

2/ Vivre ensemble

Le groupe de travail réitère son projet commun avec les lycées et les CSC pour la Fête de Noël.

3/ Zone de circulation apaisée

L'aménagement du Plateau de Champommier sera une priorité pour l'année 2009-2010.

4/ Vie quotidienne

- Le groupe va continuer de recenser les difficultés rencontrées dans le quartier en matière d'accessibilité, de circulation, et d'aménagement d'espace public. Ils sont à l'écoute des habitants qui peuvent déposer leur doléance à la mairie de quartier, ou faire prendre contact avec le service de la vie participative à la mairie, qui les mettra en contact avec les référents du groupe.
- Il est évoqué un travail sur la voirie et les espaces publics qui avait été réalisé par le Conseil de quartier précédent concernant le secteur de Champclairot. Les conseillers de quartier souhaiteraient disposer du document pour avancer les travaux.
- A la suite des conclusions des assises du sport, certains conseillers souhaiteraient travailler sur cette thématique et permettre une meilleure accessibilité de tous aux équipements sportifs du quartier, ce qui implique un travail avec les clubs qui utilisent ces équipements. Il est demandé qui gère les installations sportives ? de quelle manière ?

Jacques TAPIN répond que ce type de projet pourrait être mis en réflexion dans le cadre d'une commission inter-quartiers pour imaginer des événements,...

La séance est levée à 23h30.